



PAGE 4: B.1) VOTRE CAS D'EXPÉRIENCE: TITRE ET DESCRIPTION

**Q1: TITRE DE VOTRE CAS D'EXPÉRIENCE**

Programme for Implementation of a Regional Fisheries Strategy for the ESA-IO Region (IRFS) ou Programme SmartFish.

**Q2: DESCRIPTION SUCCINCTE DU CAS D'EXPÉRIENCE**

SmartFish est un programme de pêche régional mis en œuvre par la Commission de l'océan Indien (COI), conjointement avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) des Nations Unies.

Le Programme SmartFish, financé par l'Union Européenne, est une initiative de la Commission de l'océan Indien qui intervient au sein de 18 pays de la région d'Afrique sub-saharienne.

Le programme , auquel 18 pays sont éligibles (membres des organisations régionales COI, EAC, IGAD et COMESA, la SADC étant partenaire associée), entend favoriser le développement économique et social des pays de la région et approfondir l'intégration régionale, à travers une meilleure gouvernance, l'exploitation durable des ressources halieutiques et aquacoles (gestion des stocks ; suivi, contrôle et surveillance), leur valorisation (transformation ; commercialisation) et leur contribution à la sécurité alimentaire.

## Q3: DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU CAS D'EXPÉRIENCE

La pêche est l'une des ressources renouvelables les plus importantes que les pays de l'AOA-OI ont à leur disposition pour leur sécurité alimentaire, leurs moyens de subsistance et leur croissance économique, fondée sur des plans de gestion durable des ressources. Il y a un potentiel important pour la production de valeur ajoutée. Comme les populations de ces pays continuent à augmenter, les bénéfices futurs que ces ressources peuvent fournir devront concilier les demandes croissantes en matière de pêche avec la capacité des stocks de poissons océaniques, côtiers et d'eau douce pour maintenir la production.

Lors de la négociation de l'Accord de partenariat européen en 2007-2008, l'UE a accepté de soutenir la région AOA-OI dans l'amélioration des capacités régionales pour le développement et la gestion des pêches. En 2009, le Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien a adopté une stratégie sur la pêche pour assurer le développement durable à long terme de ce secteur. Dans le même temps, les conseils ministériels de la SADC, de l'EAC et de la région de l'AOA-OI ont approuvé des chapitres spécifiques de la pêche dans leurs accords de partenariat économique intérimaires.

Le Programme pour la mise en œuvre d'une stratégie régionale de la pêche pour la région de l'AOA-OI (IRFS) vise à harmoniser les stratégies régionales de la région, en accord avec la décision du Sommet tripartite SADC/COMESA/EAC de renforcer l'intégration régionale, et en conformité avec la résolution de 2009 des ministres de la Pêche des pays ACP.

Le programme IRFS a été lancé en février 2011 afin de contribuer à élever le niveau de développement social, économique et environnemental et à accroître l'intégration régionale dans la région Afrique Orientale et Australe – Océan Indien (AOA-OI), grâce à l'amélioration des capacités pour l'exploitation durable des ressources halieutiques. Le programme est financé par l'Union européenne au titre du 10e Fonds européen de développement à hauteur de 21 millions d'euros pour la première des deux phases de mise en œuvre. Le programme est mis en œuvre par la Commission de l'océan Indien (COI) en collaboration avec le Marché commun de

## Q4: Veuillez renseigner les hyperliens vers vos projets/programmes:

<http://commissionoceanindien.org/activites/smartfish/le-projet-project/>  
<http://commissionoceanindien.org/activites/smartfish/publications/>  
<https://www.youtube.com/watch?v=pgP3Hg9d02U>

## PAGE 5: C.1) INFORMATION SUR LE CAS D'EXPÉRIENCE

### Q5: VOS COORDONNÉES

Nom:	RAZAFINDRAJERY Tantely Harimanana
Ministère/Institution/Organisation:	Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche
Pays:	Madagascar
Adresse électronique:	jery.tantely@gmail.com

### Q6: FONCTION

Secteur public

## PAGE 6: C.2) INFORMATION SUR LE CAS D'EXPÉRIENCE

## MODÈLE POUR LA PRÉSENTATION DE CAS D'EXPÉRIENCE DU SECTEUR PUBLIC

**Q7: PARTENAIRE DE FINANCEMENT DU PROJET/PROGRAMME** Veuillez cocher la (les) cases correspondant(es)

Donateur bilatéral,  
Autre (veuillez préciser):  
Commission de l'Océan Indien avec l'Union Européenne.

**Q8: Renseignements additionels:**

La nécessité d'une étroite collaboration avec les différentes institutions régionales (commissions économiques, organisations des pêches, et autres) impliquées dans le développement de la pêche et la gestion est reconnue et sera promue. Le programme visera également une coopération étroite avec les projets ou initiatives connexes qui sont actuellement mis en œuvre pour appuyer au développement et à la gestion des pêches dans la région (tels quel : PROFISH-Banque mondiale, ProGeCo-COI ; ASCLME ; PRSA-COI, PAF-DFID, FAO-NEPAD, ACP-FISH II, SWIOFP) ainsi qu'avec les projets nationaux.

**Q9: DÉBUT DU PROJET/PROGRAMME**

Février 2011

**Q10: ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET/PROGRAMME**

En cours

**Q11: DURÉE, OU SI EN COURS, ESTIMATION DE DURÉE DU PROJET/PROGRAMME**

Plus de 5 ans

**Q12: COÛT DU PROJET/PROGRAMME**

Plus de 20 millions de \$EU

**Q13: Renseignements additionels:**

Phase I : mise en œuvre du février 2011 à mars 2014 à hauteur de 20 millions €

Phase II : à partir de mai 2014 jusqu'à 2017 à hauteur de 16 millions €

**Q14: TYPE DE FINANCEMENT DU PROJET/PROGRAMME**

Don

### PAGE 7: C.3) INFORMATION SUR LE CAS D'EXPÉRIENCE

**Q15: TYPE DE PROJET/PROGRAMME**

Régional

### PAGE 8: C.3) INFORMATION SUR LE CAS D'EXPÉRIENCE

**Q16: PAYS SEUL / TERRITOIRE DOUANIER**

*Respondent skipped this question*

### PAGE 9: C.3) INFORMATION SUR LE CAS D'EXPÉRIENCE

## MODÈLE POUR LA PRÉSENTATION DE CAS D'EXPÉRIENCE DU SECTEUR PUBLIC

**Q17: RÉGION**(Si la région n'apparaît pas dans le menu déroulant, veuillez la renseigner de façon manuelle)

*Respondent skipped this question*

### PAGE 10: C.3) INFORMATION SUR LE CAS D'EXPÉRIENCE

**Q18: MULTINATIONAL**(Veuillez renseigner tous les pays ou territoires douaniers)

*Respondent skipped this question*

### PAGE 11: C.4) INFORMATION SUR LE CAS D'EXPÉRIENCE

**Q19: OBJECTIF DU PROJET/PROGRAMME** Veuillez cocher la (les) case(s) correspondante(s)

Réformes douanières, Réformes tarifaires,

Soutien à la mise en conformité avec les mesures non tarifaires (normes incluses)

,

Autre (veuillez préciser):

Soutien initié pour les Communautés économiques régionales dans l'élaboration de positions harmonisées / support mutuel sur l'EPA et les questions commerciales connexes. Pour le laboratoire de référence LHAE de l'IPM, accrédité pour les analyses officiels des produits de la pêche destinés à l'export, des besoins ont pu être identifiés en vue de l'expansion de ses activités. Aussi, le labo possède les capacités pour réaliser d'autres analyses moyennant équipement et/ou formation telles que : • SO2 résiduel dans les crevettes, • histamine dans les espèces à risque, • la chimie de l'eau... et les inclure dans son champ d'accréditation Par ailleurs, le volet formation pourrait être organisé dans le labo même mais à l'échelle régionale pour faire bénéficier les pays francophones tels que RDC, Burundi, Rwanda, Djibouti, Comores.

### PAGE 12: C.5) INFORMATION SUR LE CAS D'EXPÉRIENCE

**Q20: DEGRÉ DE RÉUSSITE DU PROJET/PROGRAMME** Veuillez cocher la case appropriée

Projet en cours

### PAGE 13: C.6) INFORMATION SUR LE CAS D'EXPÉRIENCE

## MODÈLE POUR LA PRÉSENTATION DE CAS D'EXPÉRIENCE DU SECTEUR PUBLIC

**Q21: QUELS WÉTAIENT LES PRODUITS DU PROJET/PROGRAMME? Veuillez cochez la (les) case(s) appropriée(s)**

Autre (veuillez préciser):  
Identification des activités relatives au Résultat 4 en cours pour Madagascar : Mise sur pied d'une stratégie commerciale régionale pour assurer la disponibilité du poisson et des produits de la mer sur les marchés locaux et régionaux, ainsi qu'à l'exportation.

**Q22: Renseignements additionels:(maximum 300 mots)**

*Respondent skipped this question*

### PAGE 14: C.7) INFORMATION SUR LE CAS D'EXPÉRIENCE

**Q23: QUELS ÉTAIENT LES RÉSULTATS DU PROJET/PROGRAMME? Veuillez cochez la (les) case(s) appropriée(s)**

Augmentation des exportations de marchandises ,  
Augmentation des volumes d'expédition

**Q24: Renseignements additionels:(maximum 300 mots)**

Participation aux réunions techniques sur les règles d'origine.

### PAGE 15: C.8) INFORMATION SUR LE CAS D'EXPÉRIENCE

**Q25: QUELS ÉTAIENT LES IMPACTS DU PROJET/PROGRAMME? Veuillez cochez la (les) case(s) appropriée(s)**

Hausse de l'emploi,  
Hausse de l'emploi des femmes ,  
Diversification des marchés d'exportation ,  
Amélioration du bien être des consommateurs ,  
Diminution du revenu par habitant

## MODÈLE POUR LA PRÉSENTATION DE CAS D'EXPÉRIENCE DU SECTEUR PUBLIC

### Q26: Renseignements additionnels:(maximum 300 mots)

Soutien à la filière crabe par diminution des taux de mortalité - Promotion de l'exploitation durable du crabe de mangrove par une meilleure valorisation des captures avec augmentation de l'exportation en vivant. Impact du programme SmartFish sur i) le niveau de vie de la population active dans la filière crabe et ii) sur la création de la richesse nationale supplémentaire grâce à la réduction des pertes et la meilleure valorisation des prises.

Gestion communautaire de la pêche langoustière de la région d'Anosy à Sainte-Luce avec création d'une réserve de pêche et recherche d'activités génératrices de revenus en période de fermeture pour les pêcheurs de langouste.

Conception d'un guide pratique et de posters sur les poissons récifaux toxiques courants à Madagascar permettant aux utilisateurs tels que les pêcheurs, les consommateurs et les professionnels des Services de pêche de mieux s'informer sur ces espèces ichthyologiques à risque, de réduire le risque d'intoxication tel que la ciguatera et de préserver la santé publique liée à la consommation de ces ressources.

Conception d'un guide pratique et de posters sur les poissons récifaux toxiques courants à Madagascar permettant aux utilisateurs tels que les pêcheurs, les consommateurs et les professionnels des Services de pêche de mieux s'informer sur ces espèces ichthyologiques à risque, de réduire le risque d'intoxication tel que la ciguatera et de préserver la santé publique liée à la consommation de ces ressources.

### PAGE 16: C.9) INFORMATION SUR LE CAS D'EXPÉRIENCE

#### Q27: ENSEIGNEMENTS TIRÉS

**Veillez cocher la (les) case(s) appropriée(s)**

Importance de l'adéquation avec les priorités nationales

,

Importance de l'adéquation entre les différents partenaires de développement pour ce qui est de la programmation

,

Importance de responsabilités clairement convenues s'agissant de la mise en œuvre du projet

,

Importance de procédures et de processus clairement convenus en matière de suivi et d'évaluation

,

Autre (veuillez préciser): infra.

## **Q28: Renseignements additionnels:(maximum 300 mots)**

Les principaux enseignements tirés lors d'une réunion sur les nouvelles approches pour une pêche durable :

1. La collaboration et l'intégration régionales sont essentielles, non seulement en termes de stocks partagés, mais également en vue des enjeux et des défis rencontrés par les communautés en matière de gestion des pêches et des marchés connexes.
2. Il est essentiel d'avoir une approche chaîne de valeurs pour continuer les activités et maintenir un soutien à la gestion des pêches et la valeur ajoutée (« du filet à l'assiette »).
3. Une communication intensive et un renforcement de la conscientisation doivent être une part fondamentale de toute action afin de maximiser l'adoption des succès / bonnes pratiques par une plus large assiette de parties prenantes.
4. Pour s'assurer de résultats durables, toutes les interventions sectorielles doivent s'appuyer sur une forte participation du secteur privé et des partenariats public-privé.
5. Les mécanismes de leadership et de meilleure gouvernance sont des ingrédients essentiels à la réalisation de bons résultats. Les services de gestion sont nettement sous-financés, notamment lorsqu'il s'agit d'entreprendre des actions spécifiques au profit de la gestion des pêches et de la valeur ajoutée.
6. Les projets de soutien aux activités de pêche ne doivent pas être trop normatifs mais doivent s'adapter au regard de tous les enseignements.
7. Pour s'assurer qu'il y ait des impacts mutuels entre les projets et les programmes dans la région, la planification doit assurer leur compatibilité et leur synergie, sans chevauchement.

## **Q29: CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU PROJET OU PROGRAMME Veuillez cocher la (les) case(s) appropriée(s)**

Utilisation d'un cadre de suivi et d'évaluation ,

Évaluation ex post effectuée conjointement avec un partenaire

,

Évaluation de l'impact,

Autre (veuillez préciser):

Évaluation à mi-parcours. Superposition, examen et vérification par un comité de pilotage